

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 20

Artikel: L'assigna à la Djudith à Botasson
Autor: D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ECHOS DU PASSÉ

Rousseau révélateur de la nature
et de la démocratie.

C'est de nos jours seulement que se sont révélées à l'homme les divines harmonies de la nature; c'est Rousseau qu'elle a laissé pénétrer dans ses saints mystères; c'est à lui qu'il était réservé de faire entrer le génie de l'humanité dans des voies nouvelles, et la terre qui devait l'inspirer était celle que baigne les eaux de Clarens et de Meillerie.

Mais ce langage de la nature inanimée n'était pas le seul qu'entendit en ces lieux le génie de Rousseau; il y reçut une révélation plus intime et qui devait remuer plus profondément les entrailles de l'humanité. Tandis que ses regards s'arrêtaient tour à tour sur les rives du lac; qu'il admirait, d'un côté, la population belle et nombreuse partout répandue et partout active sur la rive suisse; qu'il voyait, de l'autre, les masures, les bruyères et les rochers en possession d'une terre non moins fertile, opposant ces deux tableaux, celui d'un sol fécondé par des mains libres, et celui d'une terre cultivée par les bras d'hommes qui ne travaillent pas pour eux-mêmes: «Voilà, s'écriait-il, voilà comme la terre semble s'ouvrir et s'animer au doux soleil de la liberté!»

Depuis le moyen-âge, les Alpes suisses rappelaient à l'Europe moderne ce qu'avaient été les monts de la Grèce en face des plaines de l'Asie. La liberté communale s'y était promptement transformée en gouvernements populaires. Plus tard, c'était au pied de ces mêmes Alpes que s'était allumé le foyer le plus actif du protestantisme, et que s'était fondé l'empire de Calvin. Maintenant que s'engageait une lutte nouvelle, c'était dans Genève, dans la patrie de Rousseau, que la démocratie moderne allait essayer ses premiers pas. Ces noms de citoyen, de liberté, de patrie, que l'on ne prononçait point encore ailleurs, étaient ici familiers. Ces discussions, aujourd'hui partout vulgarisées, sur les droits des peuples et sur la nature de la souveraineté, s'agitaient dans le bassin du Léman bien longtemps avant qu'elles soulevassent les pays qui l'entourent. Mais ce dont une philosophie, fille de celle d'Épictète, avait fait l'objet de son léger badinage, était pour l'imagination stoïque de Rousseau celui d'un légitime orgueil. Aucune noblesse n'égalait à ses yeux celle dont l'homme porte le témoignage en lui-même; aucun titre ne lui paraissait plus glorieux que celui de citoyen de Genève, aucun spectacle plus digne d'attention que celui d'un peuple assemblé pour la faire la part des droits de chacun. Nourri dès l'enfance de ces pensées, il en remplit l'univers.

La voix du peuple, affirmait-il, ne pouvait être contraire aux intérêts généraux du peuple. Bientôt ce langage fut répété par mille échos. Il se répandit dans l'air que respirèrent les générations nouvelles. Droits de l'homme, omnipotence des majorités, lois du travail, et jusqu'au renversement de la propriété. Rousseau venait d'articuler nettement tous les principes d'où sont sorties nos révolutions modernes. Il annonçait l'approche de la tempête, et sa voix l'avait soulevée: «Ne vous fiez pas, s'écriait-il, à l'ordre actuel de la société. Le grand va devenir petit, le riche pauvre, le monarque sujet.» L'heure était venue, le bûcher était prêt. Aucune main plus que celle du citoyen de Genève n'en avait approché le flambeau qui devait allumer un vaste incendie.

LOUIS VULLEMEN.

L'assigna à la Djudith à Botasson.

Les outro iadzo, coment ora, quand onna fenna apportavé dé la mounia à son hommo, stice deversa la recogniâtre en Justice de Pé per onna simplia recognessance, se liré bin à son aiso et se ne l'ai iava pas dandzi que l'ardzin füssé rupa à la peinta ou bin autrameint se, on contraire, les pareints de la fenna poivant craindre onna catastrophe, irant in dra de reclama onna sûreta per hypotica. Iré on pra, onna vigno ou bin on outro immobile que l'aussé la valio de la somma que l'on avai rechu. On appellé ci-titre: on assignat.

Quand la Djudith à Jeanno Botasson a rechu la porchon que l'in revenia sur les bins de son

père et de sa mère, l'a de à son épo: Té faut me recogniâtre la somma que ie te apporta sur lou terrain qu'est franc. Ci terrain consistavé en on immoblo de 500 pi de grand et à pinna 45 de lardzo et que finessa en pointe. Ie ressemblavé à onna clarinette. L'en por cein que s'appelavé la cuva (queue).

Jeanno Botasson l'a éta dé suite d'accord.

A la premiere séance dé la Justice dé Pé, Jeanno, sa fenna et dou cousins germains por autorisa sé sont transporta à la capitala d'on district io Dzudzo de pé et les quatre assesseurs avant lon tenablia. L'assignat l'a éta passa, consenti, homologua et lou salairo dé la Justice paï immédiatement, afin que ion monchu aussa de la mounia por bare quartette et soupa apri la séance.

Apri avai bu pas mo de litres dé bon vin, quemint de justo, to lou mondo s'est immoda contre l'hôto, la Djudith à bré intré lé don cousins. Jeanno Botasson, que l'ava onna zonna dé d'ou tonnerre, suivessa et marquavé lou pa en tzantait: «Que... dans... ces... lieux... règne... à... jamais... l'amour... des... lois... la liberté...» et rebedulé din on fossé ou bord de la route et qu'iré plein d'idie.

La Djudith, la premiere, sen apéchussa que lou Jeanno l'avai disparu; ma coumeint fassa onna né asse sombro quié dé lindzo, nion n'a rein vu. Ie sé messa à cria: Jeanno, io itou, quié fas tou? L'a répondu en disain: La paix.. ne fé pas grand pussa.

A la fin, Jeanno, que l'avai perdu son schako de mariadzo, l'a éta reteri dou fossé mou quemint onna rata.

Noutré gaillards sant arriva on pou tard à la maison, io lo noce l'a suiva tanté que l'idietta distillaie de Jeannot l'a doura.

Lou leindeman, de boun'heure, la Djudith, qu'avai mau à la tita, la éta reindre visita à onna vezena pour l'ai demanda on écouletta de café à l'idie por se remettre, atteindu qu'in n'ava plie rein à la maison, la cafetière l'avai éta reinvesaie la né devant.

La insuite raconta sa corsa d'on djor devant et l'a de que les hommo l'avant tru bu, que l'ava galézament dépeinsa d'ardzin, ma que ne regrettavé ran et qu'iré conteinta de sa djorna, que son affère iré ein sûreta, vu que reposavé chu la cuva à Jeanno. D.

Au crématorium. — Un genre se désolé devant un appareil crématoire:

— Oh! ma pauvre belle-maman; ...ma pauvre belle-maman.

— Allons... allons, viens, ... mon cher, dit un de ses amis, en le tirant par le bras, il faut se faire une raison et ne pas s'endormir sur le rôti.

Lâchez tout! — Allons, mon cher, voulez-vous une place dans mon ballon? C'est un dirigeable, vous savez.

— Merci bien, ... merci bien; moi, voyez-vous, l'air ça ne me dit rien.

— Croyez bien qu'il n'y a aucun danger. C'est un ballon en fer; il pèse 20,000 kilos. Pas crainte d'enlèvement.

Visites. — Une jeune dame est prévenue de la visite prochaine d'une vieille parente fort ennuyeuse. Elle charge son mari de répondre.

— Ernest, dis à ma tante que s'il pleut dimanche après-midi, elle vienne plutôt me voir le matin. Je sortirai.

Voici les chaleurs!

Voici les chaleurs. Gare aux victuailles délicates! Avez-vous du sucre? Mais oui. Eh bien le sucre en brûlant dégage du formol en petite quantité. En brûlant du sucre dans un récipient contenant de la viande sentant déjà mauvais, cette mauvaise odeur disparaît.

Le formol est antiseptique et on l'emploie également pour conserver le lait; non seulement il détruit les mauvaises odeurs, mais encore les microbes infectieux, c'est lui qui agit lorsqu'on brûle du sucre dans une chambre pour l'assainir.

* * *

Pour enlever le goût rance du beurre, laissez fondre dans de l'eau une cuillerée de bicarbonate de soude et pétrissez le beurre dans cette eau; après quoi lavez-le à l'eau fraîche et salez légèrement.

Le vin.

Le vote du Grand Conseil, qui prescrit l'interdiction de la vente au détail de l'absinthe, a fait craindre à quelques personnes que, lancés dans cette voie, nos députés ne votent, un jour, des restrictions à l'usage du vin de nos coteaux. Rassurez-vous; nos députés ne feront jamais cela.

Le vin est un des dons les plus précieux que nous ayons reçu, a dit le docteur-professeur Mermod, à Lausanne, et je me révolterais à l'idée de voir ce liquide oublié ou relégué au rang de quelque produit pharmaceutique. Le vin contient de l'alcool, mais n'est pas de l'alcool, ce qui est bien différent, et je crois que les anti-alcooliques compromettent leur cause, infiniment respectable du reste, en s'obstinant à réunir dans une même reprobaton absolue le vin et l'alcool avec tous les néfastes «apéritifs» dont il sert de base.

Je conseillerai toujours l'usage modéré du jus de la vigne; je dis *modéré*, car la dose de un litre par jour, ce qui veut dire trois cent soixante-cinq litres par an, rentre dans l'abus excessif! En ceci, je crois être d'accord avec tous mes collègues.

Aujourd'hui, la vraie sagesse me paraît être de rester dans le gros bon sens, de faire un usage modéré de tous les produits dont l'emploi est consacré par des siècles. Quand on aura renoncé à l'usage du vin, du tabac, de la viande, voire même du sel, et que sais-je encore? l'humanité y aura-t-elle gagné quelque chose? Nous en doutons!

Opéra et Variétés.

La saison d'opéra touche à sa fin. Encore une semaine, seulement. Demain soir, dimanche, à la demande générale, *Mignon*. Lundi, *Lakmé*, dont il ne sera donné qu'une représentation. Puis, mercredi et vendredi, *Carmen*. Et c'est sur l'opéra de Bizet que se baissera pour la dernière fois le rideau. La saison fut courte, mais elle eut un succès réel et mérité.

✱

Le *Kursaal*, lui aussi, ne tardera pas à prendre ses congés de chaleur. En juin ses représentations seront plus espacées: il n'ouvrira, dit-on, que trois fois par semaine. En juillet et août, relâche. Aussi est-ce l'instant de profiter. Le programme de la semaine qui s'est ouverte hier est l'un des plus intéressants de la saison. Il est presque entièrement composé d'attractions toutes nouvelles et de valeur. — Demain, dimanche, en cas de mauvais temps, *matinée*. (Voir annonces).

Toutes les mères

qui sont embarrassées pour savoir ce qu'elles doivent faire prendre à leurs enfants, devraient écrire en grosses lettres au-dessus du foyer: *Café de malt Kathreiner*. C'est dans tous les cas la boisson la plus salubre, la plus inoffensive et la plus agréable pour les enfants! Cuite avec le lait surtout, les enfants ne cessent de l'aimer, tandis que le lait pur leur répugne bientôt et que même très souvent ils le supportent malaisément.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.